



# Inscription

au Colloque «Le devenir des églises»

Coupon à retourner au CAUE de Meurthe-et-Moselle  
par courrier, mél ou fax (coordonnées ci-dessous)

avant le 20 septembre 2018

Mme, M. :

organisme :

fonction :

adresse :

téléphone :

courriel :

- participera les 4 et 5 octobre - 50 €  
comprenant les déjeuners des 2 journées
- participera le 4 octobre - 35 € comprenant le déjeuner
- participera le 5 octobre - 25 € comprenant le déjeuner

## Journée du 5 octobre sur le Territoire de Mad&Moselle

- Je souhaite profiter du transport en bus  
départ prévu à 9h00 devant le Conseil départemental  
48 rue du Sergent Blandan à NANCY

## Adressez vos règlements par :

- chèque à l'ordre de «CAUE 54», à envoyer à CAUE 54  
48 rue du Sergent Blandan - CO 900 19 - 54 035 NANCY CEDEX
- virement bancaire en précisant vos noms et société  
IBAN : FR12 2004 1010 1000 5706 5E03 101 – BIC : PSSTFRRPNCY
- adhérent - une inscription offerte par structure adhérente au CAUE 54

Votre inscription sera validée dès réception de votre règlement.  
Une facture vous sera ensuite transmise par mél.



# Le Devenir des Eglises

Les collectivités face aux défis de mutation  
du patrimoine religieux



**CAUE de Meurthe-et-Moselle**

48 rue du Sergent Blandan

CO 90019

54035 NANCY CEDEX